

Sciences Humaines et Sociales, mention Psychologie, spécialité Neuropsychologie (à finalité professionnelle)

RNCP21265 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	124
Code(s) ROME	K1104, K1201
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Savoie Mont Blanc - Chambéry

<http://www.univ-savoie.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités (ou fonctions) suivantes :

Ce professionnel est un psychologue clinicien spécialisé dans la détection de déficits cognitifs et des handicaps dans la vie quotidienne rencontrés par la personne cérébro-lésée (visée diagnostique) ainsi que dans la réhabilitation des fonctions déficitaires (visée prise en charge rééducative). Il doit pouvoir s'adapter à une variété de missions liées à la diversité des champs d'intervention, des environnements, des pathologies et à l'évolution de la personne cérébro-lésée (suivi de la scolarité, de l'insertion socio-professionnelle, des capacités d'autonomie, de son vieillissement, ...).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Principales compétences acquises :

- Etudier au moyen d'épreuves standard ou de laboratoire les manifestations cliniques des principaux syndromes neurologiques et neuropsychologiques,
- Mettre en rapport ces syndromes avec les modèles théoriques des fonctions cognitives,
- Mener un bilan clinique en neuropsychologie,
- Choisir et maîtriser les outils psychométriques,
- Mener un entretien clinique,
- Réaliser un bilan clinique complet chez un patient atteint de déficits neuropsychologiques (enfant et adulte),
- Réaliser une synthèse, participer à l'établissement d'un diagnostic,
- Mener un programme de réhabilitation des fonctions déficitaires,
- Analyser les résultats en vue d'un diagnostic,
- Comprendre et s'adapter à une situation professionnelle dans le domaine de la santé,
- Analyser la demande (savoir adapter le bilan en fonction de cette dernière),
- Conduire un entretien,
- Conduire une réunion de supervision de travail d'équipe,
- Organiser le travail en réseau pluridisciplinaire,
- Analyser des institutions

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activités :

P – Administration publique, professions juridiques, armée et police

V - Santé, action sociale, culturelle et sportive

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles :

Cette formation permet d'exercer le métier de psychologue, plus particulièrement formé dans le domaine de la neuropsychologie. Les débouchés professionnels se situent donc (hormis le secteur libéral) dans les secteurs principaux suivants :

- Structures hospitalières (neurologie, psychiatrie, pédiatrie, gériatrie) publiques ou privée
- Centres ressource Mémoire
- Les établissements spécialisés (Maisons d'Enfants à Caractère Sanitaire Spécialisé ; Centres de rééducation fonctionnelle ; Centres Médico-Psychologiques ; Centres Médicaux Psycho-Pédagogiques ; I.M.E. ; SESSAD ; UEROS...)
- Maisons de retraites spécialisées
- Associations (ex : France Alzheimer, France Parkinson...)

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 958 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes · tension 4/5 (Élevée) V4X85 — Professionnels de l'action sociale · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	13 845
Jugés difficiles à recruter	47 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes V4X85 — Professionnels de l'action sociale

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Enseignants et professionnels

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Deux jurys VAE sont organisés chaque année pour les candidats (décembre et juin).

Enseignants chercheurs et professionnels.

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.llsh.univ-savoie.fr>

<http://www.univ-savoie.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/21265/>